



NOS ENGAGEMENTS (2022 - 2025)

Acteur important de la gestion déléguée en France, le groupe EDEIS exploite au 1^{er} janvier 2022, 16 aéroports, 5 sites touristiques et 3 ports sur le territoire français.

En tant qu'Allié Des Territoires, nous avons à cœur de renforcer la satisfaction de nos parties prenantes, en fournissant un service de qualité et en développant nos activités dans un cadre de développement durable et responsable.

Avec l'évolution du trafic aérien, le développement de nos aéroports et le souhait d'exploiter de nouvelles concessions, nous souhaitons être exemplaires dans ce domaine et nous améliorer avec ambition dans la maîtrise et la réduction de nos impacts environnementaux et énergétiques.

Ainsi, les concessions gérées par Edeis souhaitent s'inscrire à leur niveau, par déclinaison des directives européennes et nationales, dans la transition énergétique et le développement durable.

Notre politique environnementale basée sur la norme ISO 14 001 s'appuie sur les valeurs, les engagements et les objectifs ci-dessous :

- ◊ Transition et efficacité énergétique : identifier, maîtriser et réduire nos consommations / développer les énergies renouvelables des sources d'énergie utilisées tant pour nos besoins que pour ceux de nos partenaires (panneaux solaires photovoltaïques sur toiture ou ombrières, station à hydrogène...),
- ◊ Gestion de l'empreinte carbone : identifier, maîtriser et réduire nos émissions / obtenir le niveau 3 de l'Airport Carbon Accreditation, en 2022, sur tous nos aéroports, tout en développant le trafic,
- ◊ Préservation de la faune et de la flore : connaître nos espaces (protégés ou non), nos milieux (notre biodiversité) et savoir les gérer en liaison avec notre activité,
- ◊ Gestion de nos déchets : trier chaque type de déchets non dangereux et dangereux / valoriser, traiter, recycler ces déchets dans les filières appropriées,
- ◊ Gestion du sol et de l'eau : contrôler notre consommation d'eau (afin de détecter rapidement les fuites) / prévenir et maîtriser les risques de nuisances et de pollution,
- ◊ Amélioration de l'ancrage territorial de l'aéroport : mise en œuvre d'une politique de développement en harmonie avec l'environnement local qui intègre l'évaluation et le traitement des plaintes relatives aux nuisances sonores.

Par ailleurs, nous favorisons de façon active les achats éco-responsables auprès de nos fournisseurs.

Pour nos nouvelles concessions, nous nous engageons à appliquer nos engagements et objectifs environnementaux dans les 12 premiers mois du contrat.

Nos objectifs seront bien sûr révisés et réajustés si besoin, en fonction de nos ambitions et des avancées européennes et nationales sur ce sujet.

Nous nous engageons à mettre à disposition les moyens nécessaires à la mise en œuvre de notre politique et à l'accomplissement de nos objectifs. Nous veillons à notre conformité aux exigences de nos clients, au respect de nos engagements contractuels, aux exigences légales et réglementaires et à l'amélioration continue de notre Système de Management Environnemental.

Martine LAROYE
Directrice Générale
Edeis Concessions

03/01/2022